# République Française COMMUNE DE SAINT LARY

| Nombre de membres   | Séance du 02 décembre 2022                                               |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| en exercice: 11     | L'an deux mille vingt-deux et le deux décembre l'assemblée régulièrement |
|                     | convoquée le 02 décembre 2022, s'est réunie sous la présidence de        |
| <u>Présents</u> : 8 | Sont présents: Gérard DUBUC, Didier OUSSET, Joël ESTAQUE, Alain          |
|                     | BONZOM, Nicolas BOUCHERIE, Robert COINTRE, Sandra LAPASSET,              |
| Votants: 9          | Sylvain TOUGNE                                                           |
|                     | Représentés: Françoise SALZE par Sandra LAPASSET                         |
|                     | Excuses: Frédéric LELANDAIS                                              |
|                     | Absents: Patrice ALBARET                                                 |
|                     | Secrétaire de séance: Sylvain TOUGNE                                     |

- Approbation du compte rendu de la séance précédente approuvé à l'unanimité.

### - Travaux 2023

Le projet du columbarium n'est plus une urgence au vu d'autres priorités Achat de l'étrave à neige pour 12 000€ HT

Mise en place de système sécurité incendie, commande groupée pour limiter le prix avec la communauté communes . Une citerne rigide à Autrech et 2 citernes souples à Anos et Coume de Vengue.

Les demandes de subventions DETR et FDAL seront demandées pour ces 2 projets.

Le SMDEA a pour projet de raccorder le réseau d'Anos au Réseau des Bantines la date restant à déterminer.

#### - Travaux en régie 2022

Pour un motant total (main d'oeuvre et factures ) de 9 986.93€. Soit environ 1 400€ de TVA. En 2023, le FCTVA ne prendra plus en charge les travaux en régie.

# - Recensement de la population

Sandra LAPASSET sera la coordinatrice et Josiane COINTRE l'agent recenseur. Une indemnité de 1 500€ brut sera versée. L'état versera à la commune une dotation de 541€

- L'installation du système de surveillance a été installé par l'entreprise Pulsat pour 7 92€ il est nécessaire d'effectuer une décision modificative pour le paiement de la facture.
- Projet de cantine scolaire : Livraison de plateau repas dans les écoles du Castillonnais et Moulis. Repas vendu à 4€60 ( sans augmentation jusqu'en 2024). La commune pourra prendre en charge 50% et les parents les 50 autre. Pour Saint-Lary cette participation serait de 1 159€/an pour 3.5 enfants scolarisés au Sive de la Hte Bellongue.

### - Local chasse

Débat sur des aménagements techniques de faisabilité dans le garage situé sous le préau préférence pour un statut que de l'existant.

# Questions diverses

- Eclairage public

Le débat est relancé après la décision du dernier conseil municipal est favorable à maintenir la lumière pour la sécurité des habitants. Décidé à une quasi unanimité ce qui modifie la décision précédente du conseil municipal qui est annulé.

- Création d'une association transhumance en Bellongue et modification d'un nouveau bureau des amis de l'église.
- Colis des ainés sera renouvelé cette année.
- Reprise potentielle de 19 concessions au cimetière communal : débat de la procédure de reprise.
- Signature de la convention avec 30 Millions d'Amis pour la stérilisation, castration et identification de 10 chats sur l'année 2023.
- Route des crèches, il est possible de visiter des créches sur le canton
- Didier Ousset donne le compte rendu du SDE09
- Déclaration des voeux du Maire prévus le samedi 1er janiver à confirmer.

Séance levée à 21h 45.